

Quelle est la couverture vaccinale contre la COVID-19 des professionnels exerçant dans le domaine de la santé et des résidents en ESMS ?

Sont présentées les données de couverture vaccinale contre la COVID-19 :

- des résidents en établissements médico-sociaux (ESMS)
- des professionnels exerçant en établissements médico-sociaux (ESMS)
- des professionnels exerçant en établissements de santé (ES)
- des soignants libéraux

► Résultats clés

- Couvertures vaccinales des professionnels exerçant dans le domaine de la santé et des résidents en ESMS au 15 mars 2022 (Source : Enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 en établissements de santé et en établissements médico-sociaux, Santé Publique France)

	Couvertures vaccinales contre la COVID-19 [% , IC95]			
	Résidents			Professionnels
	Au moins 1 dose	Schéma de primo-vaccination complet	Dose de rappel	À jour de leur vaccination (dose de rappel ou primo-vaccination / infection récente)
Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	96,3 % [95,9-96,8]	94,9 % [94,2-95,5]	88,8 % [87,6-89,9]	93,2 % [91,9-94,6]
Établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa, hors Ehpad)	95,8 % [94,6-97,0]	94,4 % [92,8-96,1]	88,2 % [83,3-93,1]	91,7 % [83,8-99,6]
Établissements d'hébergements pour personnes en situation de handicap (EHPH)	90,6 % [87,5-93,8]	86,9 % [83,4-90,4]	70,3 % [66,0-74,7]	93,8 % [92,1-95,5]
Autres ESMS	69,2 % [59,7-78,8]	61,2 % [52,0-70,4]	39,8 % [27,9-51,8]	85,7 % [73,4-98,0]
Établissements de santé				88,9 % [86,1-91,7]

- Des disparités de couverture vaccinale sont observées en fonction des catégories de professionnels et des régions.

► Vaccination contre la COVID-19 des résidents et des professionnels en établissements médico-sociaux (ESMS)

Méthode

Étude Santé Publique France

Une enquête a été mise en place par Santé Publique France dans le but d'estimer les couvertures vaccinales contre la COVID-19 des résidents et des professionnels des établissements médico-sociaux (ESMS), ainsi que les couvertures vaccinales contre la grippe. Les couvertures vaccinales contre la grippe ne sont pas présentées dans cette synthèse. Les établissements ont été invités à transmettre leurs données par un outil informatique dédié du 1^{er} au 15 mars 2022. Un premier point de mesure avait été réalisé entre le 17 novembre et le 1^{er} décembre 2021 et les résultats ont été publiés dans le [Point sur du 23 décembre 2021](#).

Les données recueillies sont des données agrégées par type d'établissement. L'analyse a été effectuée par Santé Publique France.

Cette enquête concerne l'ensemble des ESMS disposant de places d'hébergement pour personnes âgées, personnes en situation de handicap ou personnes confrontées à des difficultés spécifiques, quel que soit le statut juridique de l'établissement et y compris les ESMS rattachés à un établissement sanitaire.

Les résidents comptabilisés sont ceux hébergés dans ces établissements lors de l'enquête, hors personnes en accueil de jour ou hébergées en accueil temporaire. Les professionnels des ESMS concernés sont des salariés de l'établissement depuis au moins 3 mois au 31/01/2022, tous statuts confondus (hors vacataires ou professionnels libéraux non-salariés de l'établissement). Les effectifs des personnes vaccinées sont renseignés que celles-ci aient été vaccinées au sein de l'établissement ou non.

Les principales données recueillies sont :

- les nombres totaux de résidents et de professionnels présents de l'établissement ;
- les nombres de résidents ayant reçu au moins une dose de vaccin et ayant reçu une primo-vaccination complète contre la COVID-19 ;
- les nombres de résidents et de professionnels ayant reçu une dose de rappel contre la COVID-19 ;
- les nombres de professionnels considérés comme à jour de leur vaccination mais n'ayant pas reçu de dose de rappel contre la COVID-19 car le délai pour la dose de rappel défini par l'obligation vaccinale n'est pas encore atteint après la primo-vaccination ou du fait d'une infection récente ;
- les nombres de professionnels non-vaccinés du fait de contre-indications à la vaccination.

Les données sont analysées par catégories de professionnels recueillies lors de l'enquête, par région et selon le type d'ESMS : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), autres établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa hors Ehpad), établissements d'hébergement pour personnes handicapées (EHPH), autres établissements.

Concernant l'analyse :

- les couvertures vaccinales présentées sont des moyennes pondérées par l'effectif des établissements ;
- les nombres de professionnels non-vaccinés du fait de contre-indications à la vaccination ont été retirés du dénominateur pour estimer les couvertures vaccinales contre la COVID-19 ;
- afin d'être en cohérence avec les recommandations établies pour les professionnels de santé, sont présentées les proportions de professionnels étant considérés comme à jour de leur vaccination contre la COVID-19, représentant le nombre de professionnels ayant reçu une dose de rappel et ceux ne l'ayant pas reçu du fait d'une primo-vaccination récente (il y a moins de 4 mois) ou d'une infection récente ;
- pour les résidents en Ehpad pour lesquels une 2^{nde} dose de rappel est recommandée, la dose de rappel mentionnée dans ce document concerne uniquement la 1^{re} dose de rappel reçue ;
- les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentées que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

Les informations concernant ces enquêtes sont disponibles sur le site de [Santé publique France](#). Sont retenues comme « personnes complètement vaccinées » c'est-à-dire « avec schéma de primo-vaccination complet » les personnes vaccinées par deux doses par les vaccins nécessitant deux doses (ex : vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca, Novavax), personnes vaccinées par une dose par les vaccins nécessitant une seule dose (ex : vaccin Janssen), personnes vaccinées par une dose en cas d'antécédent de COVID-19, personnes vaccinées par trois ou quatre doses (notamment immunodéprimées). Est retenue comme une dose de rappel l'injection survenant à la suite d'une primo-vaccination complète, précédemment définie.

Données issues de Vaccin COVID

Les couvertures vaccinales (CV) contre la COVID-19 sont identifiées par la Cnam depuis la base de données Resid'ESMS, tenant compte des personnes résidant en Ehpad ou USLD (unité de soins de longue durée) au 01 mars 2021. Les professionnels exerçant en Ehpad ou USLD peuvent également être identifiés par la Cnam par recherche de l'employeur essentiellement via le versement d'indemnités journalières au cours des 12 derniers mois. Une cohorte a ainsi été constituée en mars 2021. Les données ne sont pas exhaustives : la cohorte couvre plus de 100 000 professionnels en Ehpad ou USLD.

Résultats

Couverture vaccinale contre la COVID-19 en établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des résidents en Ehpad

Au 15 mars 2022, 1 123 Ehpad sur un peu plus de 7 000 avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez les résidents ; 85 028 résidents ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, les couvertures vaccinales contre la COVID-19 chez les résidents en Ehpad sur les données arrêtées au 15 mars 2022 sont les suivantes :

- résidents hébergés en Ehpad vaccinés par au moins une dose : 96,3 % [IC95 % : 95,9-96,8]
- résidents hébergés en Ehpad avec primo-vaccination complète : 94,9 % [IC95 % : 94,2-95,5]
- résidents hébergés en Ehpad vaccinés avec une 1^{re} dose de rappel : 88,8 % [IC95 % : 87,6-89,9]

Le détail des résultats par région de l'enquête mise en place par Santé Publique France est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1. Couvertures vaccinales au moins une dose, primo-vaccination complète et vaccination avec une dose de rappel chez les résidents en Ehpad, nombre de résidents couverts par l'enquête et nombre d'Ehpad participants, données arrêtées au 15 mars 2022, par région, France

Régions	Nb de résidents couverts par l'enquête	Nb d'Ehpad participants	Couverture vaccinale Au moins une dose (%)		Couverture vaccinale Primo-vaccination complète (%)		Couverture vaccinale du rappel (%)	
			%	IC95%	%	IC95%	%	IC95%
Auvergne-Rhône-Alpes	7 719	97	94,4	92,2 - 96,5	92,2	88,8 - 95,7	84,7	79,5 - 90,0
Bourgogne-Franche-Comté	4 404	56	97,1	96,2 - 97,9	96,3	95,5 - 97,2	93,0	91,5 - 94,6
Bretagne	3 686	52	97,6	96,8 - 98,4	96,5	95,5 - 97,5	90,6	86,2 - 94,9
Centre-Val de Loire	3 208	38	98,1	97,1 - 99,1	96,4	95,3 - 97,5	93,7	92,1 - 95,3
Corse	138	2	-	-	-	-	-	-
Grand Est	6 854	87	96,3	95,3 - 97,4	95,4	94,1 - 96,8	87,6	83,3 - 91,9
Hauts-de-France	5 837	88	97,9	97,4 - 98,4	96,6	95,7 - 97,5	90,5	87,6 - 93,5
Ile-de-France	12 980	166	94,9	92,5 - 97,3	93,0	90,3 - 95,6	85,9	82,4 - 89,5
Normandie	5 250	65	96,1	94,5 - 97,7	95,0	93,2 - 96,8	90,4	86,9 - 94,0
Nouvelle-Aquitaine	13 124	174	96,8	96,2 - 97,4	95,6	94,9 - 96,2	90,9	88,3 - 93,4
Occitanie	6 802	99	96,7	96,0 - 97,4	94,1	90,7 - 97,4	88,1	83,4 - 92,8
Pays de la Loire	5 021	60	97,0	96,1 - 97,9	96,2	95,2 - 97,3	93,3	90,5 - 96,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 309	130	96,4	95,7 - 97,1	95,1	94,2 - 96,0	88,4	85,2 - 91,6
France métropolitaine	84 332	1114	96,3	95,9 - 96,8	94,9	94,2 - 95,5	89,1	88,0 - 90,2
La Réunion	696	9	95,1	93,6 - 96,7	92,4	89,0 - 95,7	46,6	16,6 - 76,5
France entière	85 028	1123	96,3	95,9 - 96,8	94,9	94,2 - 95,5	88,8	87,6 - 89,9

Les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des professionnels exerçant en Ehpad

Au 15 mars 2022, 1 137 Ehpad sur un peu plus de 7 000 avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez professionnels exerçant en Ehpad ; 68 233 professionnels ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, la proportion de professionnels exerçant en Ehpad à jour de leur vaccination contre la COVID-19 (dose de rappel ou primo-vaccination il y a moins de 4 mois ou infection récente) est de :

93,2 % [IC95 % : 91,9-94,6]

La couverture vaccinale des professionnels ayant reçu une dose de rappel à partir des données de l'enquête est de 88,4% [IC95% : 86,9-89,8].

Le détail des résultats par région de l'enquête mise en place par Santé Publique France est présenté dans le tableau 2.

Tableau 2. Proportion de professionnels exerçant en Ehpad à jour de leur vaccination contre la COVID-19, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre d'Ehpad participants, au 15 mars 2022, par région, France

Régions	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'Ehpad participants	Proportions de professionnels à jour de leur vaccination	
			%	IC95%
Auvergne-Rhône-Alpes	7 108	104	91,3	87,0 - 95,5
Bourgogne-Franche-Comté	4 104	59	94,9	90,9 - 98,8
Bretagne	3 545	58	90,3	80,0 - 100,0
Centre-Val de Loire	2 672	38	98,7	97,6 - 99,9
Corse	98	2	-	-
Grand Est	5 530	90	95,7	93,6 - 97,8
Hauts-de-France	4 845	94	96,9	94,5 - 99,2
Ile-de-France	8 878	156	91,7	87,8 - 95,6
Normandie	4 428	65	92,0	81,7 - 100,0
Nouvelle-Aquitaine	9 880	171	92,3	89,0 - 95,6
Occitanie	5 457	98	96,2	92,7 - 99,7
Pays de la Loire	4 564	64	94,6	90,8 - 98,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 576	129	91,2	88,1 - 94,3
France métropolitaine	67 685	1 128	93,3	92,0 - 94,7
La Réunion	548	9	83,8	54,2 - 100,0
France entière	68 233	1 137	93,2	91,9 - 94,6

Les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

Les données de couverture vaccinale par catégorie de professionnels exerçant en Ehpad sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3. Proportion de professionnels exerçant en Ehpad à jour de leur vaccination contre la COVID-19, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre d'Ehpad participants, au 15 mars 2022, par catégories de professionnels, France

Catégories de professionnels	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'Ehpad participants	Proportions de professionnels à jour de leur vaccination	
			%	IC 95%
Médecins ou pharmaciens (hors interne et étudiants)	677	532	93,4	90,7 - 96,0
Infirmiers (incluant les infirmiers spécialisés)	4 131	739	90,8	88,6 - 93,0
Aides-soignants (incluant AMP, AES, AVS, AP)	17 444	722	88,7	86,0 - 91,4
Autres paramédicaux, personnel de rééducation, psychologues	1 250	608	87,4	84,2 - 90,7
ASH et autres personnels de service	10 780	686	87,3	84,5 - 90,0
Personnels éducatifs, pédagogiques, sociaux et animation	958	601	88,9	85,9 - 92,0
Personnels administratifs, medico-techniques, personnels techniques et ouvriers, services généraux et autres type de personnel (hors professionnel de santé)	6 483	686	90,4	87,9 - 92,9
Internes	1	1	-	-
Autres étudiants (étudiant infirmiers)	142	62	67,6	51,8 - 83,4
Tous professionnels confondus	68 233	1 137	93,2	91,9 - 94,6

Les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

608 Ehpad (53,5 %) ont déclaré connaître l'intégralité des vaccinations réalisées par leurs professionnels (même si réalisées en dehors de l'établissement).

Dans ces établissements, la proportion de professionnels à jour de leur vaccination est estimée à :

97,1% [IC95% : 96,1-98,2]

Couverture vaccinale contre la COVID-19 en établissements d'hébergements pour personnes âgées (Ehpa), hors Ehpad

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des résidents en Ehpa (hors Ehpad)

Au 15 mars 2022, 82 Ehpa (hors Ehpad) avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez les résidents ; 3 125 résidents ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, les couvertures vaccinales contre la COVID-19 chez résidents en Ehpa (hors Ehpad) sont les suivantes :

- résidents hébergés en Ehpa vaccinés par au moins une dose : 95,8 % [IC95 % : 94,6-97,0]
- résidents hébergés en Ehpa avec primo-vaccination complète : 94,4 % [IC95 % : 92,8-96,1]
- résidents hébergés en Ehpa vaccinés avec une dose de rappel : 88,2 % [IC95 % : 83,3-93,1]

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des professionnels exerçant en Ehpa (hors Ehpad)

Au 15 mars 2022, 96 Ehpa (hors Ehpad) avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez professionnels exerçant en Ehpa ; 859 professionnels ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, la proportion de professionnels exerçant en Ehpa à jour de leur vaccination contre la COVID-19 (dose de rappel ou primo-vaccination il y a moins de 4 mois ou infection récente) est de :

91,7 % [IC95 % : 83,8-99,6]

Le faible nombre d'Ehpa ayant participé à l'enquête ne permet pas de présenter des données de couvertures vaccinales par région pour les résidents et les professionnels et par catégories de professionnels.

Couverture vaccinale contre la COVID-19 en établissements d'hébergements pour personnes en situation de handicap (EHPH)

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des résidents en EHPH

Au 15 mars 2022, 434 EHPH avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez les résidents ; 18 687 résidents ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, les couvertures vaccinales contre la COVID-19 chez résidents en EHPH sont les suivantes :

- résidents hébergés en EHPH vaccinés par au moins une dose : 90,6 % [IC95 % : 87,5-93,8]
- résidents hébergés en EHPH avec primo-vaccination complète : 86,9 % [IC95 % : 83,4-90,4]
- résidents hébergés en EHPH vaccinés avec une dose de rappel : 70,3 % [IC95 % : 66,0-74,7]

Le détail des résultats par région est présenté dans le tableau 4.

Tableau 4. Couvertures vaccinales au moins une dose, primo-vaccination complète et vaccination avec une dose de rappel chez les résidents en EHPH, nombre de résidents couverts par l'enquête et nombre d'EHPH participants, données arrêtées au 15 mars 2022, par région, France

Régions	Nb de résidents couverts par l'enquête	Nb d'EHPH participants	Couverture vaccinale Au moins une dose (%)		Couverture vaccinale Primo-vaccination complète (%)		Couverture vaccinale du rappel (%)	
			%	IC95%	%	IC95%	%	IC95%
Auvergne-Rhône-Alpes	1 836	45	88,0	79,9 - 96,0	85,1	76,5 - 93,8	63,4	48,9 - 77,8
Bourgogne-Franche-Comté	715	19	86,7	75,6 - 97,8	85,6	74,4 - 96,8	70,8	50,9 - 90,7
Bretagne	382	9	91,1	77,9 - 100,0	90,3	76,1 - 100,0	76,7	54,4 - 99,0
Centre-Val de Loire	622	19	99,2	98,5 - 99,9	98,9	98,3 - 99,5	94,3	89,0 - 99,5
Corse	35	1	-	-	-	-	-	-
Grand Est	2 499	51	93,0	87,6 - 98,4	92,4	86,9 - 98,0	79,8	69,7 - 89,8
Hauts-de-France	1 685	40	91,1	85,6 - 96,6	88,3	82,5 - 94,1	66,9	53,9 - 79,9
Ile-de-France	3 891	86	86,7	74,8 - 98,7	83,3	71,2 - 95,3	69,0	57,6 - 80,5
Normandie	980	20	97,6	95,3 - 99,8	94,2	89,6 - 98,8	81,9	69,3 - 94,6
Nouvelle-Aquitaine	2 384	60	95,6	92,1 - 99,0	94,3	90,7 - 98,0	65,9	54,2 - 77,6
Occitanie	2 096	46	93,8	89,3 - 98,3	75,6	62,4 - 88,8	65,9	51,8 - 80,0
Pays de la Loire	741	18	89,9	82,2 - 97,6	89,9	67,7 - 94,1	80,3	65,7 - 94,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	656	18	82,0	68,6 - 95,4	80,9	67,7 - 94,1	51,3	31,4 - 71,2
France métropolitaine	18 522	432	91,1	88,0 - 94,2	87,4	84,0 - 90,8	70,7	66,4 - 75,0
La Réunion	165	2	-	-	-	-	-	-
France entière	18 687	434	90,6	87,5 - 93,8	86,9	83,4 - 90,4	70,3	66,0 - 74,7

Les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des professionnels exerçant en EHPH

Au 15 mars 2022, 486 EHPH avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez professionnels exerçant en EHPH ; 23 355 professionnels ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, la proportion de professionnels exerçant en EHPH à jour de leur vaccination contre la COVID-19 (dose de rappel ou primo-vaccination il y a moins de 4 mois ou infection récente) est de :

93,8 % [IC95 % : 92,1-95,5]

Le détail des résultats par région est présenté dans le tableau 5.

Tableau 5. Proportion de professionnels exerçant en EHPH à jour de leur vaccination contre la COVID-19, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre d'EHPH participants, au 15 mars 2022, par région, France

Régions	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'EHPH participants	Proportions de professionnels à jour de leur vaccination	
			%	IC95%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 137	50	91,6	84,0 - 99,1
Bourgogne-Franche-Comté	889	19	99,9	99,7 - 100,0
Bretagne	408	8	94,1	90,3 - 97,9
Centre-Val de Loire	1 050	22	99,0	98,1 - 100,0
Corse	78	2	-	-
Grand Est	2 973	59	95,4	89,5 - 100,0
Hauts-de-France	2 253	45	95,1	91,5 - 98,7
Ile-de-France	4 164	84	93,0	89,3 - 98,0
Normandie	1 249	23	98,3	95,9 - 100,0
Nouvelle-Aquitaine	2 755	67	93,9	89,8 - 98,0
Occitanie	2 511	55	93,4	89,2 - 97,7
Pays de la Loire	1 142	21	92,4	83,9 - 100,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 588	29	84,7	73,7 - 95,7
France métropolitaine	23 197	484	93,8	92,1 - 95,5
La Réunion	158	2	-	-
France entière	23 355	486	93,8	92,1 - 95,5

Les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

Les données de couverture vaccinale par catégorie de professionnels exerçant en EHPH sont présentées dans le tableau 6.

Tableau 6. Proportion de professionnels exerçant en EHPH à jour de leur vaccination contre la COVID-19, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre d'EHPH participants, au 15 mars 2022, par catégories de professionnels, France

Catégories de professionnels	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'EHPH participants	Proportions de professionnels à jour de leur vaccination	
			%	IC 95%
Médecins ou pharmaciens (hors interne et étudiants)	276	188	92,8	89,2 - 96,3
Infirmiers (incluant les infirmiers spécialisés)	787	272	89,6	85,3 - 93,9
Aides-soignants (incluant AMP, AES, AVS, AP)	6 095	314	88,6	84,5 - 92,7
Autres paramédicaux, personnel de rééducation, psychologues	721	263	90,8	87,4 - 94,3
ASH et autres personnels de service	976	138	90,6	86,0 - 95,1
Personnels éducatifs, pédagogiques, sociaux et animation	3 770	327	91,6	88,4 - 94,8
Personnels administratifs, medico-techniques, personnels techniques et ouvriers, services généraux et autres type de personnel (hors professionnel de santé)	3 509	335	90,0	86,6 - 93,4
Internes	1	1	-	-
Autres étudiants (étudiant infirmiers)	89	29	79,8	63,7 - 95,8
Tous professionnels confondus	23 355	486	93,8	92,1 - 95,5

Les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

303 EHPH (62,3 %) ont déclaré connaître l'intégralité des vaccinations réalisées par leurs professionnels (même si réalisées en dehors de l'établissement).

Dans ces établissements, la couverture vaccinale chez les professionnels est estimée à :

96,5 % [IC95 % : 95,0-98,1]

Couverture vaccinale contre la COVID-19 dans les autres ESMS (établissements d'accueil, hébergement, réadaptation et service)

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des résidents dans les autres ESMS

Au 15 mars 2022, 46 autres ESMS avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez les résidents ; 1 453 résidents ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, les couvertures vaccinales contre la COVID-19 chez résidents dans les autres ESMS sont les suivantes :

- résidents hébergés dans les autres ESMS vaccinés par au moins une dose : 69,2 % [IC95% : 59,7-78,8]
- résidents hébergés dans les autres ESMS avec primo-vaccination complète : 61,2 % [IC95% : 52,0-70,4]
- résidents hébergés dans les autres ESMS vaccinés avec une dose de rappel : 39,8 % [IC95% : 27,9-51,8]

● Couverture vaccinale contre la COVID-19 des professionnels exerçant dans les autres ESMS

Au 15 mars 2022, 62 autres ESMS avaient participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19 chez professionnels exerçant dans les autres ESMS ; 1 210 professionnels ont été couverts par l'enquête.

Au niveau national, la proportion de professionnels exerçant dans les autres ESMS à jour de leur vaccination contre la COVID-19 (dose de rappel ou primo-vaccination il y a moins de 4 mois ou infection récente) est de :

85,7 % [IC95 % : 73,4-98,0]

Le faible nombre d'autres ESMS ayant participé à l'enquête ne permet pas de présenter des données de couvertures vaccinales par région pour les résidents et les professionnels et par catégories de professionnels.

Discussion

Les couvertures vaccinales contre la COVID-19 des résidents en ESMS sont très élevées, notamment dans les Ehpad. Celles-ci le sont également dans les Ehpa (hors Ehpad), mais légèrement inférieures en EHPH. Les établissements accueillant des personnes âgées ont probablement été davantage sensibilisés à la vaccination de leurs résidents, faisant partie des populations les plus précocement ciblées par les stratégies vaccinales. Cela peut expliquer une couverture vaccinale plus importante dans ce type d'établissement que dans les établissements d'hébergements pour personnes en situation de handicap ainsi que d'autres établissements d'accueil, d'hébergement, de réadaptation et de service. Dans les autres ESMS, les couvertures vaccinales sont très inférieures à celles observées dans les Ehpad ainsi qu'en population générale (à partir de la base Vaccin Covid au 15/03/2022, les couvertures vaccinales sont de 80,8 % pour au moins une dose, 79,5 % pour la primo-vaccination complète et 58,4 % pour la dose de rappel). Des disparités en fonction des régions peuvent également s'observer.

Les données de couvertures vaccinales des résidents en Ehpad (au moins une dose : 96,3 %, avec primo-vaccination complète : 94,9 %, une 1^{re} dose de rappel : 88,8 %) peuvent être comparées aux couvertures vaccinales des résidents en Ehpad ou USLD estimées à partir de la base Vaccin COVID. Au 15 mars 2022, 94,5 % des résidents en Ehpad ou USLD avaient reçu au moins une dose de vaccin, 93,5 % avaient reçu une primo-vaccination complète et 71,0 % avaient reçu 1^{re} une dose de rappel.

Ces résultats vont dans le sens d'une sous-estimation des couvertures vaccinales estimées à partir de la base Vaccin COVID (consultables sur [Géodes](#)). Cependant, les données issues de la base Vaccin Covid sont très certainement sous-estimées du fait de la date de constitution de la cohorte (mars 2021), des résidents ainsi identifiés pourraient notamment ne plus être en Ehpad lors de l'enquête. De plus, la cohorte

inclut également des résidents en USLD, les différentes estimations ne sont ainsi pas directement comparables.

Pour les professionnels, les proportions d'entre eux à jour de leur vaccination (dose de rappel ou primo-vaccination il y a moins de 4 mois ou infection récente) sont très élevées et comparables dans les Ehpad, Ehpa et EHPH avec respectivement 93,2 %, 91,7 % et 93,8 %. Cette proportion est inférieure dans les autres ESMS (85,7 %). Les analyses par catégories de professionnels montrent des proportions de professionnels à jour de leur vaccination les plus élevées parmi les médecins et pharmaciens (93,4 % en Ehpad et 92,8 % en EHPH). Les autres étudiants (étudiants infirmiers par exemple) affichent les proportions les plus faibles.

Ces données de couverture vaccinale des professionnels exerçant en Ehpad peuvent être comparées aux données provenant de la base Vaccin Covid pour les professionnels exerçant en Ehpad ou USLD. Les couvertures vaccinales estimées dans l'étude sont supérieures aux estimations faites à partir de la base Vaccin Covid (ex. : au 15/03/2022 couverture vaccinale de la dose de rappel pour les professionnels 88,4 % selon les résultats de l'étude vs 77,8 % à partir de Vaccin Covid). Ces résultats ne sont cependant pas directement comparables puisque les données vaccin COVID incluent des professionnels exerçant en USLD. Les différences observées peuvent provenir de niveaux de couvertures vaccinales inférieurs au sein des USLD qui ne font pas parti du champ de l'enquête alors que Vaccin Covid ne permet pas de distinguer ces deux structures. De plus, les données issues de la base Vaccin Covid sont très certainement sous-estimées du fait des modalités de constitution de la cohorte et de sa date de constitution (mars 2021). Certains professionnels exerçant en Ehpad ou USLD lors de la constitution des cohortes peuvent ne plus y exercer.

Les estimations de couvertures vaccinales COVID-19 issues de l'enquête sont cependant à interpréter avec prudence puisque certains ESMS ont signalé ne pas être en capacité d'être exhaustif sur la remontée de ces données. Les professionnels de santé étant soumis à l'obligation vaccinale, les couvertures devraient être proches des 100 %.

► Vaccination contre la COVID-19 des professionnels exerçant en établissements de santé

Méthode

Étude Santé publique France

Une enquête a été mise en place par Santé Publique France, en collaboration avec les CPIAS et le Geres dans le but d'estimer les couvertures vaccinales contre la COVID-19 des professionnels des établissements de santé (ES) ainsi que les couvertures vaccinales contre la grippe. Les couvertures vaccinales contre la grippe ne sont pas présentées dans cette synthèse. Les établissements ont été invités à transmettre leurs données à travers un outil informatique dédié du 1^{er} au 15 mars 2022. Un premier point de mesure avait été réalisé entre le 17 novembre et le 1^{er} décembre 2021 et les résultats ont été publiés dans le [Point sur du 23 décembre 2021](#).

Les données recueillies étaient des données agrégées par type d'établissement. L'analyse a été effectuée par Santé Publique France.

Cette enquête concerne l'ensemble des ES qu'ils soient publics ou privés. Sont inclus l'ensemble des effectifs physiques du personnel médical et non médical rémunérés par l'établissement sanitaire, quel que soit leur statut, à conditions d'être salariés depuis au moins 3 mois au 31/01/2022 (hors vacataires ou professionnels libéraux non-salariés de l'établissement). Les nombres de professionnels vaccinés sont renseignés qu'ils aient été vaccinés au sein de l'établissement ou non.

Les principales données recueillies sont :

- les nombres totaux de professionnels salariés de l'établissement ;
- les nombres de professionnels ayant reçu une dose de rappel contre la COVID-19 ;
- les nombres de professionnels considérés comme à jour de leur vaccination mais n'ayant pas reçu de dose de rappel contre la COVID-19 car le délai pour la dose de rappel défini par l'obligation vaccinale n'est pas encore atteint après la primo-vaccination ou du fait d'une infection récente ;
- les nombres de professionnels non vaccinés du fait de contre-indication à la vaccination.

Les données sont analysées par catégories de professionnels recueillies lors de l'enquête et par région.

Concernant l'analyse :

- les couvertures vaccinales présentées sont des moyennes pondérées par l'effectif des établissements ;
- les nombres de professionnels non-vaccinés du fait de contre-indications à la vaccination ont été retirés du dénominateur pour estimer les couvertures vaccinales contre la COVID-19 ;
- afin d'être en cohérence avec les recommandations établies pour les professionnels de santé, sont présentées les proportions de professionnels étant considérés comme à jour de leur vaccination contre la COVID-19, représentant le nombre de professionnels ayant reçu une dose de rappel et ceux ne l'ayant pas reçu du fait d'une primo-vaccination récente (il y a moins de 4 mois) ou d'une infection récente ;
- les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentées que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ES.

Données issues de Vaccin COVID

Les couvertures vaccinales (CV) contre la COVID-19 des personnels soignants salariés peuvent être estimées à partir des données disponibles dans Vaccin COVID. La cohorte de soignants salariés est constituée d'un peu plus de 150 000 personnes. Ces soignants salariés ont été identifiés notamment suite à un arrêt de travail au cours de la dernière année. La répartition de ces différents professionnels dans l'échantillon n'est pas connue. La cohorte a été constituée en mars 2021.

Résultats

Couverture vaccinale contre la COVID-19 des professionnels en établissement de santé

Au 15 mars 2022, 421 ES ont participé à l'enquête de couverture vaccinale contre la COVID-19. Ces données concernent 269 329 professionnels de santé.

Au niveau national, la proportion de professionnels exerçant en ES à jour de leur vaccination contre la COVID-19 (dose de rappel ou primo-vaccination il y a moins de 4 mois ou infection récente) est de :

88,9 % [IC95 % : 86,1-91,7]

La couverture vaccinale des professionnels ayant reçu une dose de rappel à partir des données de l'enquête est de 82,7 % [IC95 % : 80,5-85,0].

Le détail des résultats de l'enquête mise en place par Santé Publique France par région est présenté dans le tableau 7.

Tableau 7. Proportion de professionnels exerçant en ES à jour de leur vaccination contre la COVID-19, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre de professionnels participants, au 15 mars 2022, par région, France

Régions	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'ES participants	Proportions de professionnels à jour de leur vaccination	
			%	IC95%
Auvergne-Rhône-Alpes	65 020	94	87,3	83,0 - 91,6
Bourgogne-Franche-Comté	4 915	10	87,4	71,4 - 100,0
Bretagne	5 053	10	93,7	90,7 - 96,7
Centre-Val de Loire	1 123	3	-	-
Corse	416	2	-	-
Grand Est	42 998	56	87,1	78,8 - 95,4
Hauts-de-France	23 866	16	92,8	88,5 - 97,0
Ile-de-France	28 753	51	77,2	66,0 - 88,3
Normandie	9 859	14	97,2	94,3 - 100,0
Nouvelle-Aquitaine	14 537	38	97,4	95,6 - 99,2
Occitanie	44 619	59	91,7	84,3 - 99,2
Pays de la Loire	9 915	20	95,8	92,2 - 99,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17 804	46	89,7	79,8 - 99,7
France métropolitaine	268 878	419	89,0	86,2 - 91,8
Martinique	451	2	-	-
France entière	269 329	421	88,9	86,1 - 91,7

Les données de couverture vaccinale et leur intervalle de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels et 5 ESMS.

Les données de couverture vaccinale par catégorie de professionnels exerçant dans les ES sont présentées dans le tableau 8.

Tableau 8. Proportion de professionnels exerçant dans les ES à jour de leur vaccination contre la COVID-19, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre de professionnels participants, au 15 mars 2022, par catégorie de professionnels, France

Catégories de professionnels	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'ES participants	Proportions de professionnels à jour de leur vaccination	
			%	IC 95%
Médecins ou pharmaciens (hors interne et étudiants)	14 459	302	89,4	83,4 - 95,4
Sages-femmes	1 725	242	91,8	86,7 - 96,8
Infirmiers (incluant les infirmiers spécialisés)	44 122	300	91,3	87,7 - 95,0
Kinésithérapeutes	2 928	267	92,6	86,6 - 98,5
Aides-soignants (incluant AMP, AES, AVS, AP)	32 809	290	91,6	88,1 - 95,1
ASH et autres personnels de service	14 065	281	91,0	87,7 - 94,2
Autres professionnels soignants	9 525	268	87,5	81,9 - 93,1
Internes	4 929	226	85,8	73,4 - 98,2
Autres élèves (externes ou infirmiers)	6 983	186	93,6	86,1 - 100,0
Autres personnels non soignants (Personnel ouvriers, services généraux), personnel administratif et autres types de personnel (hors soignants)	42 293	296	92,5	88,7 - 96,1
Tous professionnels	269 329	421	88,9	86,1 - 91,7

304 ES (76 % des ES) ont déclaré connaître l'intégralité des vaccinations réalisées par leurs professionnels (même si réalisées en dehors de l'établissement).

Dans ces établissements, la proportion de professionnels à jour de leur vaccination est estimée à :

93,1 % [IC95 % : 89,6-96,6]

Discussion

La proportion de professionnels exerçant en établissement de santé à jour de leur vaccination contre la COVID-19 (dose de rappel ou primo-vaccination il y a moins de 4 mois ou infection récente) est élevée à 88,9 %.

Les analyses selon les catégories de professionnels montrent également des proportions élevées (> 85 %) dans toutes les catégories professionnelles. Les proportions de professionnels à jour de leur vaccination les plus élevées sont observées pour la catégorie « autres élèves (externes, infirmiers) » (93,6 %), les kinésithérapeutes (92,6 %) et pour la catégorie « autres personnels non soignants » (92,5 %). Des disparités régionales peuvent également être observées.

La couverture vaccinale des professionnels ayant reçu une dose de rappel à partir des données de l'enquête est de 82,7%. Cette couverture vaccinale est en forte hausse depuis le [premier point de mesure effectué du 17 novembre au 1^{er} décembre 2021](#) (17,1 %), en lien avec l'intégration de la dose de rappel dans l'obligation vaccinale des professionnels exerçant dans les secteurs sanitaires et médico-social depuis le 30 janvier 2022.

Cette donnée peut être comparée aux couvertures vaccinales des professionnels soignants salariés en ES estimées à partir de la base Vaccin Covid. Au 15 mars 2022, 76,9 % des professionnels exerçant ES avaient reçu une dose de rappel selon les données issues de Vaccin Covid.

Les données issues de Vaccin Covid sont cependant très certainement sous-estimées du fait des modalités de constitution de la cohorte et de sa date de constitution (mars 2021) ; des professionnels pouvant ne plus exercer dans les établissements de santé depuis cette date.

Les estimations des couvertures vaccinales COVID-19 sont également à interpréter avec prudence puisque certains ES ont signalé ne pas être en capacité d'être exhaustif sur la remontée de ces données. Les professionnels de santé étant soumis à l'obligation vaccinale, les couvertures devraient approcher les 100 %.

► Vaccination contre la COVID-19 des soignants libéraux

Méthode

Les couvertures vaccinales (CV) contre la COVID-19 des personnels soignants libéraux peuvent être estimées à partir des données disponibles dans Vaccin Covid. Ces soignants libéraux ont été ciblés par la Cnam sur les critères suivants : une inscription au FNPS, une catégorie correspondant à médecin, dentiste, sage-femme, infirmière, masseur kinésithérapeute, pédicure-podologue, orthophoniste, orthoptiste, en activité et dont l'activité principale est libérale.

Ces données sont publiées sous [Géodes](#).

Résultats

Au 15 mars 2022, la couverture vaccinale contre la COVID-19 dans cette cohorte de personnels soignants libéraux est la suivante :

- personnels soignants libéraux ayant reçu une dose de rappel : 86,3 %

Au 18 avril 2022, la couverture vaccinale des soignants libéraux issues de Vaccin Covid sont de 86,8% pour la dose de rappel.

Discussion

La couverture de la dose de rappel est élevée dans cette population. Les données issues de Vaccin Covid peuvent cependant être sous-estimées du fait de la date de constitution de la cohorte (mars 2021) ; des professionnels pouvant ne plus exercer depuis cette date.